



**SEANCE D'ACCUEIL DE LA FACULTE DES SCIENCES
2023 – 2024**

Lundi 18 septembre 2023 à 8 h 30

Auditoire A300 de Sciences II – Quai Ernest-Ansermet 30 – rez-de-chaussée

*Les présentations seront également retransmises en direct dans l'auditoire A150.
Pour les étudiant-es qui ne peuvent être présent-es, la cérémonie pourra être suivie
à cette adresse :*

https://mediaserver.unige.ch/live_event/view/3447778

PROGRAMME

- 8 h 30** Accueil des étudiant-es (café - croissants)
- 9 h 00** Discours de bienvenue de la Professeure Costanza BONADONNA, doyenne de la Faculté des sciences
- 9 h 15 Présentations des services facultaires et universitaires pour les étudiant-es**
- Dr Xavier CHILLIER, Conseiller Académique
 - Mme Jihane MOSER, Responsable du Secrétariat des Etudiants
 - Mme Anouk SANTOS, Formatrice en charge du soutien aux chercheurs/euses du site Uni Arve pour la Bibliothèque de l'UNIGE
 - M. Raphaël MAION, Responsable de la Sécurité du Site Arve
 - Professeur Jérôme KASPARIAN, Dre Virginie HAMEL & Dre Klea FANIKO, Représentant-es de la Commission Egalité et Diversité de la Faculté des sciences et du Service Égalité et Diversité de l'Université de Genève
 - Présentation de la Conférence Universitaire des Associations d'Etudiant.e.x.s (CUAE)
 - Présentation de l'Association des Associations des Etudiants des Sciences (AESC)
- 10 h 15** Conférence intitulée « Changement climatique : ce que nous disent les pierres » prononcée par le Professeur Sébastien CASTELLTORT, de la section des sciences de la Terre et de l'environnement
- 10 h 45** À l'issue de cette conférence, les étudiant-es se répartiront dans les locaux désignés selon les différentes disciplines choisies. Les responsables de section ou de département les accueilleront et donneront des informations spécifiques à leur domaine
- 17 h 30** Apéro offert par la Faculté des sciences organisé par l'Association des Etudiants en Sciences à Scentral Park

Tous les nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes sont invité-es à cette séance ; les cours sont supprimés le **lundi matin 18 septembre 2023**.

Il est recommandé aux étudiant-es astreint-es à des **obligations militaires**, de lire attentivement la circulaire ci-jointe.

Les étudiant-es qui seraient empêché-es d'assister à cette séance d'accueil, pour raison de service militaire, de maladie, d'immatriculation tardive ou autres, sont invité-es à suivre cette séance à distance en direct ou plus tard en différé.

**SERVICE MILITAIRE
OFFICE DE LIAISON ARMÉE - UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Il est rappelé aux étudiant-es astreint-es à des obligations militaires qu'il existe, dans le cadre de l'Université, un office de liaison « Armée-Université » et, à cet effet, nous les invitons à lire attentivement la présente circulaire.

Le représentant de notre Faculté à cet office est le suivant :

Professeur Sébastien CASTELLTORT

Département des sciences de la Terre et de l'environnement

Rue des Maraîchers, 13 – 1205 Genève

Soumission des dossiers UNIQUEMENT sous forme de fichier pdf par e-mail à :

Sebastien.Castelltort@unige.ch

Attention : le formulaire de déplacement pdf doit être **éditable** (pas de scan)

Cet office a pour mission de résoudre les difficultés pouvant survenir chez les étudiant-es entre leurs obligations militaires et leur programme d'études.

Les étudiant-es astreint-es au service militaire ont **l'obligation de consulter les tableaux de mise sur pied** (presse et affiches du service des affaires militaires) dès le mois de septembre pour l'année suivante. En cas de doute, se renseigner au :

Service de la protection civile et des affaires militaires (SPCAM)

Chemin du Stand 4, 1233 Bernex

Tél. 022 546 77 10 – militaire@etat.ge.ch

**Horaires d'ouvertures : de 8h à 12h et sur rendez-vous de 13h à 16h30
(la prise de rendez-vous s'effectue au préalable par courriel ou téléphone)**

Si une difficulté survient, s'adresser immédiatement au conseiller de l'Office de liaison après avoir consulté la page :

www.unige.ch/sciences/fr/espace-etudiant/liaisonarmeeuni/

À ce sujet, une planification judicieuse des examens doit être effectuée. Plus tôt une démarche sera entreprise et plus elle aura des chances d'aboutir. **Les demandes de déplacement de service militaire présentées moins de 4 mois avant l'entrée en service ne seront pas prises en considération.**